

# INVITATION PRESSE



## Rénovation énergétique des bâtiments : mobilisation de tous les acteurs en Basse-Normandie

**En Basse-Normandie, les acteurs institutionnels et professionnels se coordonnent pour agir ensemble en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti existant et généraliser les bâtiments à faible impact environnemental.**

### Un contexte favorable, des enjeux importants

L'État, ses agences ADEME et Anah, et la Région Basse-Normandie partagent la volonté de contribuer activement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur du bâtiment en Basse-Normandie. Ce secteur représente en effet **50 % des consommations d'énergie et 23 % des émissions de gaz à effet de serre** du territoire bas-normand. Des objectifs régionaux ambitieux d'accélération du rythme des rénovations des logements ont été définis dans le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).

Un Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) a été mis en place par l'Etat avec pour objectif national de **rénover 500 000 logements par an** d'ici 2017.

En même temps, **la Basse-Normandie a été choisie pour faire partie des 8 régions-pilote** pour décliner au niveau régional le Plan Bâtiment Durable national (PBD). Celui-ci vise à mobiliser un large réseau d'acteurs du secteur du bâtiment et de l'immobilier pour soutenir, valoriser et mutualiser leurs initiatives.

### Une synergie des actions et des moyens en Basse-Normandie

Dans ce contexte, l'Etat, ses agences ADEME et Anah, et la Région Basse-Normandie ont décidé de mettre en synergie leurs actions de mobilisation des acteurs du territoire en se donnant comme objectif commun d'atteindre 40 000 logements rénovés d'ici 2020. A l'échelle régionale, un dispositif de gouvernance unique permettra cette coordination entre tous.

Le 14 avril le **Préfet de Région, le Président du Conseil régional, le Président du Plan Bâtiment Durable national, le Directeur régional de l'ADEME et la Déléguée régionale adjointe de l'Anah signeront un accord-cadre** pour une mise en œuvre coordonnée du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat et du Plan Bâtiment Durable en Basse-Normandie.

### Modalités pratiques

Nous vous invitons à participer au lancement de l'instance de gouvernance unique PREH / PBDR qui aura lieu le :

**14 avril 2014 de 14h00 à 15h00  
A l'Abbaye-aux-Dames (salle Tocqueville)**

Un dossier de presse complet vous sera remis sur place.

#### **Contact presse :**

Sylvain PERRIOLLAT, ADEME, 02 31 46 89 60, [sylvain.perriollat@ademe.fr](mailto:sylvain.perriollat@ademe.fr)

Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE, Préfecture de Région, 02 31 30 65 87,

[stephanie.boulent@basse-normandie.pref.gouv.fr](mailto:stephanie.boulent@basse-normandie.pref.gouv.fr)

Caroline MONNOT, Région Basse-Normandie, 02 31 06 96 27, [ca.monnot@crbn.fr](mailto:ca.monnot@crbn.fr)